

M. Whittaker: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme les locaux occupés ne constituent qu'une partie de l'immeuble, je demande au ministre si le gouvernement tolère ce genre de transaction et si c'est là la façon dont le ministère de la Main-d'œuvre gère ses affaires?

M. l'Orateur: A l'ordre!

* * *

LES FINANCES

L'AUGMENTATION DES BÉNÉFICES DES BANQUES—DEMANDE DE MESURES FISCALES APPROPRIÉES

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. On vient d'annoncer publiquement que les bénéfices des banques, au cours du présent trimestre, ont augmenté de 37.3 p. 100 comparativement au trimestre correspondant l'an dernier. Comme la politique monétaire est censée être la responsabilité du gouvernement fédéral, qui agit par l'entremise de la Banque du Canada, le ministre va-t-il permettre aux banques de continuer à accumuler joyeusement des bénéfices élevés sans intervenir alors que d'autres, surtout les travailleurs salariés, doivent se contenter de hausses de 12 p. 100? En outre, est-il disposé à réimposer la surtaxe sur les bénéfices qu'il a récemment supprimée étant donné que la suppression de cette taxe explique en partie la hausse des bénéfices des banques?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je rappellerai au député que nous avons récemment publié les critères qui s'appliqueront aux banques pour restreindre leurs bénéfices. Des premiers résultats publiés dans les journaux d'aujourd'hui semblent indiquer que les banques à charte dépassent déjà le niveau auquel elles devraient se situer. Elles devront prendre des mesures pour réduire leurs bénéfices dans les trimestres suivants, sans quoi elles peuvent s'attendre que les restrictions du programme de lutte contre l'inflation leur seront appliquées.

Pour répondre à la deuxième question du député, dans laquelle il parle de la suppression de la surtaxe, il veut sûrement parler du prélèvement spécial à l'exportation. Or, il ne s'applique pas ici. Dans l'ensemble, les dispositions restrictives de la loi sur la lutte contre l'inflation s'appliqueront aux banques à charte. Si elles continuent de dépasser les normes qui leur ont été fixées, elles peuvent s'attendre de voir leurs bénéfices réduits d'autant.

* * *

RADIO-CANADA

LA RESTRICTION DES SERVICES EN ALBERTA ET EN SASKATCHEWAN—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Trouve-t-il acceptable que la diffusion d'ondes de radio et de télévision soit restreinte dans une vaste région du centre est de l'Alberta et du centre ouest de la Saskatchewan? Les habitants de la région se sont plaints à Radio-Canada du fait qu'ils ne reçoivent des signaux que durant la journée et Radio-Canada a répondu que la diffusion n'avait bel et

Questions orales

bien lieu que pendant la journée. Il est regrettable que les gens de cette région ne reçoivent pas de signaux en soirée.

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je ne ferai pas de commentaires sur ce cas précis parce que je n'en connais pas les détails, mais je dirai ceci: je pense que le député et ses collègues devraient prendre en considération le fait que le programme accéléré de rayonnement que j'ai annoncé il y a deux ou trois ans se déroule progressivement. Il s'agit d'un programme coûteux puisqu'il suppose un coût d'immobilisation supplémentaire d'environ 25 millions de dollars en plus des sommes requises par le programme de diffusion que nous avions auparavant. Cela prendra du temps. Je crois que les députés devraient expliquer cela à leurs commettants.

M. Malone: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il expliquer à mes commettants pourquoi le service de télévision promis il y a plus d'un an n'est pas encore au point?

M. Faulkner: Monsieur l'Orateur, si le député n'est pas capable de donner l'explication à ses commettants, je serai heureux de le faire.

* * *

LE CABINET

LE RETOUR À LA CHAMBRE DU MINISTRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Le ministre de la Consommation et des Corporations sera-t-il à la Chambre lundi durant la période des questions?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je crois comprendre que le ministre rentrera aujourd'hui et sera à la Chambre lundi. Je ne sais pas s'il sera libre, mais il sera vraisemblablement à la Chambre.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA DISCORDANCE ENTRE LE TEXTE LÉGISLATIF ET LA FORMULE T-5—DEMANDE D'ABROGATION DES AMENDES INJUSTES

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Puisque les formules T-5 actuelles concernant les déclarations sommaires de revenu sur les investissements ne tiennent pas compte des changements apportés à la loi de l'impôt sur le revenu en 1971 et qu'en conséquence certains contribuables sont condamnés à payer une amende pour ne pas s'être conformés à des règlements qui ne sont pas indiqués sur la formule, le ministre prendra-t-il des mesures pour empêcher cette pratique de continuer afin que des contribuables innocents ne se voient pas injustement infliger des amendes?

L'hon. Jack Cullen (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, notre ministère est très humain.

M. Muir: Où est votre auréole, Jack?